

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6d. ANNÉE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE. 12s. 6d.

BUREAU DE REDACTION,  
Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 5 OCTOBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION  
Rue Ste. Famille, No. 14

### VINS FRANÇAIS.

Les Soussignés viennent de recevoir par le navire l'Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de VINS FRANÇAIS en caisses et en futailles, consistant en :

ST. JULIEN,  
ST. ESTAPE,  
MONFERRAND,  
BOURG, } Vins rouges.  
  
SAUTERNES,  
GRAVES,  
CERONS, } Vins blancs.

LIQUEURS de la Martinique,  
Do. de Bordeaux,  
VINS de la Champagne,  
SILLERY gd. Mousseux,  
VERZENAY, do  
VILLEDOMANGE,  
MAREUIL.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

MAISON DE LIN, double bouillie.  
BRIQUES A FEU marqué "enr."  
GENEVIEVRE de "DeekKappers"  
CHARBON de Smith, double criblé.  
C. K. LEVEY et Cie.

Québec, 2 juillet 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 11, Haute-Ville.  
Québec, 26 mai 1849.

### Nouvel Etablissement.

Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

### IMPRIMEUR

Libraire et Papetier.

RUE BUADE, RUE BUADE,  
Haute-Ville, Haute-Ville,  
QUEBEC.

P vient de recevoir par le C.A.N.A.D.A. de Glasgow un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes de Giltotts et Perry, en caisses et en boîtes, Plumes de Cigüe et d'Oie, Enveloppes, Cues à cahier, Encres, Encrures, Papiette portative, Porte-feuilles, Papier à musique, Carton, Dessins de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers.  
Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

### Articles de Fantaisie.

Les Soussignés ont reçu par le Douglas de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrustée en argent, Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselés sur fond de couleurs, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin 1849.

### Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc.  
Les Soussignés viennent de recevoir par le navire l'Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

### A Vendre ou à louer.

Un superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau.

Québec, 19 sept. 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre,  
T. A. PARANT, jr.  
Québec 4 juin 1849.

### PAPIER à DESSIN.

Les Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que :

Grand Monde Mécanique,  
Grand Aigle, Pelure blanche,  
Do do Dioptrique,  
Colombier,  
Jésus,  
Grand Raisin Dioptrique,  
Grand Aigle velin,  
Do do vergé,  
Grand Raisin velin,  
Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

### Bureau du prt a i x Incendies.

HOTEL DE PARLEMENT,  
Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

### JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville,  
QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

### Quincaillerie et Ferronnerie.

dans la mai-on ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique,  
Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau,  
JOS. GAUVIN.  
Québec, 25 mai 1849.

### A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

### AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

### COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DU BAS-CANADA.

Le bureau des gouverneurs du collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada tiendra sa séance semi-annuelle pour l'examen des candidats à la pratique et à l'étude de la médecine, à Montréal, MARDI, le NEUF octobre prochain, à DIX heures A. M.

Les candidats sont requis de déposer leurs certificats chez l'un ou l'autre des secrétaires, au moins dix jours avant l'assemblée.

Les gradués des Universités des Etats-Unis qui ont pratiqué l'art médical dans le Bas-Canada, pendant au moins dix années, pourront obtenir une licence sous certaines conditions spécifiées dans l'acte 12 Vict., chap. 52.

Par ordre,  
A. H. DAVID, M. D.,  
Secrétaire, Dist. Mont.  
Québec, 19 sept. 1849.

### Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés.

### AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

### H. S. DALKIN,

MARCHAND DE BOIS,

No. 48, RUE ST. PIERRE, BAS-VILLE.  
Québec, 6 juin 1849.

### JOURNAL LITTÉRAIRE.

L'Union franc-comtoise nous apporte aujourd'hui le récit d'une fête donnée à M. de Montalambert dans la ville de Besançon et un discours de l'éloquent orateur.

### Discours de M. Montalambert.

"Monsieur le Président et Messieurs,

"Depuis que je suis dans ce département, j'ai déjà épuisé toutes les formules de remerciements, en répondant à l'accueil si cordial que j'ai trouvé parmi vous. Aujourd'hui qu'il s'agit de résumer et de reporter toutes les actions de grâces que je vous dois, je vous assure que je suis très embarrassé, et je me figure que chacun de vous mis à ma place, le serait autant que moi. Je me bornerai donc à vous dire que la réception que vous me faites est autant au-dessus de mon attente que de mon mérite, et que nulle part ni jamais je n'ai reçu un témoignage si flatteur, si éclatant de confiance et d'estime. J'ajoute que ce qui me le comble à ma satisfaction et à ma reconnaissance, c'est de voir ce témoignage émaner d'une réunion composée d'hommes de toutes les opinions et de toutes les classes, et qui personnifie ainsi, d'une manière si expressive et si vivante, la pensée d'ordre, d'union et de conciliation entre les anciens partis, que vous n'avez chargé, et en me donnant deux fois vos suffrages, de représenter à l'Assemblée nationale. (Applaudissements.)

"Mais vous ne voulez pas que je m'arrête à ces remerciements. Vous désirez, à ce qu'on me dit, entendre un peu plus longuement cette voix que vous avez chargée de parler pour vous, en votre nom, au sein des assemblées politiques. Soit ; mais je crains que ce désir ne vous procure un mécompte. On vous a dit que j'étais un orateur. C'est une erreur assez populaire parmi vous ; mais c'est une erreur. Non, je ne suis pas, à vrai dire, un orateur ; je n'en ai ni les goûts, ni les qualités. Je ne suis qu'un soldat qui monte à la tribune, comme à la brèche, pour planter un principe ou une vérité en présence de l'ennemi. En présence de mes amis, je ne suis qu'un causeur. Et puis-que nous sommes ici entre nous, je vais causer quelques instants avec vous et vous dire quelques unes des pensées qui m'occupent, mais cela sans d'abord esquisser complimenter, avec une entière franchise et le cœur sur la main.

"Ma première préoccupation est de vous voir pendant si peu de temps, et de me trouver dans l'impossibilité d'aller visiter tous vos cantons. J'aurais voulu, et vous devez le sentir, frapper à chacune de vos portes, et témoigner à tous, non pas seulement ma reconnaissance, mais mais mon vif désir de comprendre et de représenter fidèlement vos invectives. Pourquoi ne le puis-je pas ? Anuse de la durée beaucoup trop courte de la propagation ! Je proteste donc, devant vous contre cette interprétation judaïque de la Constitution, qui part du principe d'immuabilité de l'Assemblée pour établir qu'elle ne doit pas avoir de longues vacances. Je réclame ces vacances dans un double intérêt.

D'abord dans celui de nos fonctions mêmes, les plus importantes et plus délicates de toutes. Un représentant, obligé de toucher pendant la durée de la session aux questions les plus graves des plus diverses, a un besoin impérieux : s'il comprend bien sa mission, de plusieurs mois d'étude, de réflexion, de méditation, de silence. La vie, et la vie intellectuelle

partout, est un budget qui a son chapitre des recettes et son chapitre des dépenses. Et nous, malheureux représentants aux deux Assemblées, depuis dix-huit mois, on nous condamne à une dépense perpétuelle, et on nous interdit la recette ! [Hilarité et approbation.]

"Une raison plus générale, et non moins grave, en faveur des prorogations prolongées, se puise dans la nécessité de communiquer avec les électeurs, avec le pays, d'étudier ses besoins, ses impressions, ses volontés sur place, et autrement que par la voie des journaux. C'est là ce que j'aurais tant aimé à faire parmi vous, et je me plains de ne pas le pouvoir, par suite de la durée infiniment trop courte qui nous est accordée pour pourvoir à la fois à notre repos, à nos études et à nos intérêts domestiques.

"Cependant, dans la course trop rapide que j'ai pu faire en Franche-Comté et en Bretagne, où, comme vous le savez, j'ai aussi été élu, j'ai pu faire quelques observations que je veux confier avant d'en faire usage ailleurs. Là, comme ici et partout, j'ai reconnu un danger identique, un remède unique et nécessaire.

"Oui, la société est menacée, profondément et cruellement menacée. Elle ne peut-être sauvée, après Dieu, que par ce qui l'a sauvée depuis Février, par l'Union des honnêtes gens de toutes les opinions. (Marques d'assentiment.) Pour ma part, je m'endors chaque jour avec ces deux pensées : nécessité de la vigilance et nécessité de l'union. [Nouvelle approbation.]

"Le danger est grand et croissant. Je ne veux pas vous alarmer, mais je ne veux pas surtout vous endormir. Vous pouvez, d'ailleurs, mesurer par vous-mêmes les progrès du mal.

"En avril 1848, les trois départements de la Franche-Comté ont nommé des représentants presque unanimement dévoués à la cause de l'ordre et de la société. En mai 1849, cette unanimité disparaît : le Doubs seul résiste, la Haute-Saône est entamée, le Jura perdu ! Ainsi donc, deux de vos départements, sur trois, sont déjà envahis par le socialisme. Et quel socialisme ! comment le décrire ici ? Il échappe à notre parole, mais non à notre horreur ! (Longs applaudissements.)

"Quand vous m'avez nommé la première fois, nous étions personnellement inconnus les uns aux autres. Depuis lors j'ai fait la connaissance de quelques-uns d'entre vous. Et où ? à Paris, en juin 1848, lorsque saisissant vos armes, par un mouvement spontané et vraiment national, vous êtes accourus, avec l'élite des autres gardes nationales de France, pour sauver la société et pour seconder les généreux efforts du général Cavaignac contre la sédition et l'anarchie. Mais, en juin 1849, lorsque le même danger nous menaçait, si la lutte avait éclaté et si elle s'était prolongée à Paris, croyez-vous que vous auriez pu recommencer votre campagne patriotique de l'an dernier ? Non, non, vous ne le savez que trop : si la lutte avait duré seulement trois jours à Paris, vous n'auriez ni pu ni voulu quitter vos foyers, car au seuil de votre demeure vous auriez rencontré les complices des factieux partout armés, partout organisés et disciplinés, partout aussi disposés à s'emparer de l'autorité et à faire main-basse sur la société. [Assentiment marqué.]

"Voilà des preuves trop flagrantes du progrès du mal. Mais ce n'est pas tout. Je viens de parcourir vos montagnes, j'y ai reçu partout les marques patentes de l'affection la plus cordiale, de la plus tendre

sympathie. Mais, à côté de cet accueil qui m'a rempli de joie et d'une légitime fierté, je n'ai pu me dissimuler l'existence de symptômes alarmants pour l'avenir. Oui, jusque dans ces régions reculées et naguère respectées par le mal, les carniers de vos facteurs ruraux sont remplis de ces journaux rouges dont la levée de l'état de siège a permis la réapparition. Et, ce qui est plus grave, ici tout comme en Bretagne, on s'aperçoit que les fonctionnaires publics d'un ordre inférieur sont trop souvent les instruments et les complices des ennemis de l'ordre social. [Cris nombreux : C'est très-vrai !] Ce sont en trop grand nombre des agents du pouvoir, des employés des administrations financières surtout, qui colportent dans les campagnes les mauvaises paroles et les mauvaises pensées. [C'est juste ! c'est cela même !] Et ces hommes, que la société rétribue pour la servir, se font, parmi nos paisibles cultivateurs, les propagateurs du détestable esprit qui infecte et ruine notre pays. (Longue et vive approbation.)

"Il y a là un fait d'une immense gravité, qui ne peut manquer de fixer l'attention des hommes d'Etat et des dépositaires du pouvoir. [Marques de satisfaction.]

"J'achève, et je résume ce que je voudrais vous dire sur notre situation politique par une comparaison familière. Sur ces routes admirables, que des mains hardies et prudentes ont tracées, dans vos montagnes, le long des précipices, vous voyez quelquefois que les voitures, les voyageurs sont renversés et roulent dans les précipices. Quelquefois aussi, un arbre, un tronc, se trouve là providentiellement, les arrête et les retient à moitié chemin de leur perte. Eh bien ! Messieurs, c'est là, selon moi l'image fidèle de la position actuelle. Nous avons versé en Février, et nous roulions sur la pente de l'abîme, lorsque nous avons rencontré le tronc d'arbre qui nous retient encore, c'est à dire le président que le suffrage universel a donné à la République. Maintenant, notre sort est entre nos mains : si nous nous laissons aller, nous tomberons au fond du précipice, nous y serons brisés et broyés, et il ne restera plus de notre belle patrie qu'un squelette informe. Si, au contraire, nous voulons nous sauver, il faut alors remonter la pente ; il faut la gravir laborieusement et courageusement, non pas en nous divisant, non pas un à un, en tirant chacun de son côté mais en nous tenant tous par la main [très-bien !], et rentrer ainsi dans dans la grande route de l'ordre et de la vraie liberté [Applaudissement.]

"Et comme je ne veux pas être mal compris, je déclare sans détour que je n'entends pas parler ici d'une route qui ne pourrait être éclairée que par le fanal de telle ou telle dynastie, de telle ou telle constitution, mais de la route que Dieu a tracée indépendamment de toutes les formes politiques, lorsqu'il a posé les grandes lois de la société humaine, les grandes conditions de la nature sociale, ces lois, ces conditions que l'instinct de la France a si bien résumées par la triple formule : Religion, famille, propriété. (Approbation prolongée.)

"Mais, comme je le disais, pour remonter la pente il faut nous tendre la main. Oui, l'union et l'action communes des honnêtes gens de tous les anciens partis, voilà notre première nécessité, notre suprême politique. Oh ! je vous en conjure, Messieurs, sachons enfin nous rapprocher, nous étudier, nous entendre, et ensuite agir en commun. Le spectacle que je vois devant moi, cette réunion d'opinions si diverses, d'hommes naguère si éloignés les uns des autres, et aujourd'hui

tous réunis autour de moi, m'encourage plus que je ne puis dire à vous tenir ce langage. Plus nous nous rapprocherons les uns des autres, et plus nous y gagnerons sous tous les rapports. Les hommes de pratique, les hommes positifs, apprendront ainsi à tenir compte, plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, des hommes de foi et ceux-ci, à leur tour, sauront apprécier davantage les efforts et les services de ceux qui, pendant tant d'années, ont défendu l'ordre et les lois. Nous avons tous beaucoup à apprendre, beaucoup à profiter les uns des autres. Gardons, s'il le faut, par devers nous, nos préférences et nos regrets; mais sachons au moins sacrifier nos ressentiments, nos rancunes, nos défiances. (Vive approbation.) Si les jalousies, si les récriminations l'emportent, nous sommes perdus. Mais, si au contraire, les attentats commis contre l'ordre social amènent la fusion des honnêtes gens dans un seul grand et redoutable parti, oh! alors nous bénissons ces dangers et nous oublierons ces malheurs qui nous auront valu un bien cherché et désiré en vain par les meilleurs esprits depuis soixante ans. (Très bien! très bien!)

« Et, permettez-moi de le dire, ce qui rendrait notre désunion inexcusable, et la défaite qui s'ensuivrait misérable au delà de toute expression, c'est la nature même de nos ennemis! Vous les connaissez comme moi. Je les crois fort capables d'imiter les monstres dont ils nous font chaque jour l'apologie. Mais ils n'en sont que les pitoyables parodistes. Ils n'ont rien de ce qu'avaient leurs modèles, leurs prédécesseurs; rien de cette sombre grandeur qu'il est impossible de méconnaître, tout en l'abhorrant comme je l'abhorre. (Bravo!) Mais si nous nous laissons vaincre par ces petits plébeux, notre sort sera aussi triste et plus honteux que celui de nos pères. Nos pères furent vaincus et immolés par des monstres qui étaient des géants; nous, nous serions battus et égorgés par des nains. (Explosion d'applaudissements.)

« Au fond ils ne sont rien; ils ne sont qu'une poignée d'hommes sans génie et souvent sans courage. Mais savez-vous sur quoi ils comptent, et non sans raison? Ils comptent sur la force intrinsèque du mal, sur la perversité naturelle de l'homme. Et nous, nous avons tous trop souvent oublié, dans nos discussions et nos combinaisons politiques, de compter avec cette force-là.

« Ceci me conduit à dire un mot d'une théorie qui s'est reproduite dernièrement, et qui est prêchée aujourd'hui par certains publicistes qui se disent conservateurs, et par d'autres qui se disent religieux. C'est la théorie de la liberté illimitée. On nous dit que tous les dangers de la société viennent de la compression, de la répression, et spécialement des lois restrictives que nous avons faites pour garantir la maintenance de la liberté en mettant à ses abus. — Savez-vous à quoi je comparerais la folie de ces écrivains? A ceci. Je suppose un homme chargé de la garde d'une bête féroce, d'un tigre, et qui le tient en cage. Et ce n'est pas exagérer, à coup sûr, que de comparer les mauvais instincts de l'homme à un tigre. Le gardien passe imprudemment son bras ou son pied à travers les barreaux de la cage, et le tigre lui arrache ce membre et le dévore. Survient un docteur en politique ou en théologie qui s'écrie: « Ah! elle vous a mangé un bras, ou un pied, cela ne m'étonne pas. Pourquoi aussi la tenez-vous en cage, cette pauvre bête? [Vive hilarité.] Ouvrez sa cage, laissez-la courir et devenir ce qu'elle veut. Vous verrez qu'elle ne vous fera rien. » Là dessus, la bête sort et commence par dévorer le gardien et son docteur. [C'est du moins là ce dont le sens commun et l'expérience des siècles nous avertisent. Et j'espère bien que la société actuelle n'écouterait pas plus que sa devancière les conseils fallacieux de ces prétendus docteurs!

Après ces considérations générales, il me reste à dire un mot spécial à cette ville de Besançon qui m'a préparé en ce jour un accueil si sympathique et si éclatant. Besançon est un des boulevards de la France. Vous l'avez été en 1848 contre l'étranger; vous l'avez été en 1848 contre l'anarchie, lorsqu'en secouant le joug des commissaires du Gouvernement provisoire, vous avez donné le signal de cette réaction salutaire qui a abouti à l'élection du président actuel. Votre mission est grande,

et elle me semble parfaitement résumée par votre vieille devise, que je viens de lire encore sur la façade du palais où nous sommes: *Deo et Cæsari fidelis perpetuo*. Au premier abord, je l'avoue, on peut trouver bizarre le maintien de cette devise sous le régime actuel, et je me suis dit à moi-même: « Comment font-ils donc pour arranger leur César avec la République? Mais en y réfléchissant, chacun doit comprendre que César ne veut pas dire tel empereur, tel roi ou tel président. Non! César, c'est l'autorité; César, c'est la loi, c'est l'ordre, c'est le pouvoir social; en un mot, César, c'est la société. [Vive approbation.] Lorsque le Sauveur du monde prononça cette fameuse parole: *Rendez à César ce qui est à César*, sans doute il n'entendait pas parler seulement de l'empereur Tibère sous lequel il vivait, mais bien de l'autorité en général, de cette autorité nécessaire, de ce respect des lois et des pouvoirs établis, sans lequel la société est impossible, et la liberté surtout n'est qu'une chimère sanglante!

Ainsi donc! Dieu et la société! voilà le vrai sens de votre devise, et vous y avez été fidèles. Quant à Dieu, qui ne change pas, vous continuez à le servir comme vos pères. Cette sottise, qu'on appelle l'incrédulité, n'a jamais fait fortune parmi vous. Votre ville a eu le malheur de donner le jour à des prophètes d'iniquité et de mensonge, mais vous les avez rejetés d'entre vous, et vous avez refusé d'être le sanctuaire de leur affreuse religion. [Oui! oui! — Adhésion marquée.] Dieu et la société! c'est donc là votre devise, et j'ose dire que c'est aussi la mienne. Elle est inscrite sur ce drapeau que vous m'avez chargé de porter pour vous, que j'ai planté en votre nom sur la tribune nationale. Je l'y maintiendrai à jamais, et le jour, où vous me retirerez votre mandat, ou bien le jour où, fatigué d'une carrière déjà remplie de bien des luttes, je sentirai que le moment de la retraite est venu, ce jour-là je déposerai ce drapeau en vos mains, sans reproche pour moi et sans tache pour vous. (Double salve d'applaudissements.)

— Le 12 septembre, à onze heures, a été célébré dans l'église Saint-Louis d'Antin le service funèbre en l'honneur de Charles-Albert. L'office des morts a été chanté avec une grande solennité. La paroisse de Saint-Louis était remplie depuis le chœur jusqu'à la porte d'entrée. Le président de la République s'était fait représenter par deux de ses officiers. M. de Tocqueville, ministre des affaires étrangères, a passé le premier devant le catafalque et jeté l'eau bénite. Nous avons remarqué l'ambassade de Sardaigne tout entière, avec M. Gioberti; un grand nombre d'officiers piémontais en uniforme, le comte hongrois Teleki, des Italiens de toutes les parties de la Péninsule, parmi lesquels on distinguait M. Canuti, de Bologne; M. Palmieri, de Modène; M. le professeur Ronna de Crema, l'un des vétérans de l'émigration italienne; M. le docteur Cerise, et un grand nombre de Français et d'Anglais qui étaient venus rendre un dernier hommage au glorieux vaincu de Novarre.

Oui et non!

M. P..., ancien militaire, homme d'un caractère rude et inflexible, avait résolu de marier son fils avec l'enfant d'un de ses compagnons d'armes. Le jeune homme avait conçu d'autres projets, rêvé une autre alliance. Mais, d'une timidité excessive, le pauvre Arthur n'osa résister ouvertement à son père; ses premiers mots avaient été si brutalement accueillis, qu'il laissa passer tout le mois des fiançailles, soupirant tout bas.

Quand vint le jour du mariage, on se rendit à la mairie. Arthur était triste et réservé, et semblait mûrir une terrible résolution. Emma était radieuse.

M. le maire de C... [Morbihan], les préliminaires terminés, adressa au futur la question d'usage: « Arthur P..., consentez-vous à prendre pour femme Emma L...? »

Arthur releva lentement la tête, et, d'une voix émue, mais nette et accentuée, répondit: « Non! »

On se sépara en désordre; les parents, indignés, demandent des explications à M. P... le père, qui semble frappé d'apoplexie. Quant à Arthur, il s'est sauvé, il est parti pour Paris.

A quelques jours de là, une jeune fille

montait rapidement l'escalier d'un hôtel garni, rue Saint-Honoré; elle avait demandé au concierge M. Arthur P., arrivé de la veille. C'était Emma; venue avec son père et M. P. à la recherche du fiancé qui l'avait si indignement outragée; mais elle était seule. Elle frappa à la porte n° 17, et entra sans attendre de réponse. Le jeune homme était couché et lisait un journal. Emma marcha droit au lit, et tirant de dessous son châle un énorme pistolet d'arçon:

« Monsieur, dit-elle à Arthur les yeux flamboyants, vous m'avez outragée, je veux une réparation, je l'exige les armes à la main. Nous retournerons à la mairie de C... tous deux en toilette de mariés; on vous fera la question d'usage, vous direz oui et moi je dirai non. »

Emma brandissait son pistolet à deux mains: c'était un argument; après tout, elle était dans son droit ou à peu près. Du moins tel fut l'avis d'Arthur. Il parut le jour même avec son père.

Enfin, mardi dernier, on se présenta de rechef à la mairie devant le même magistrat. Arthur répondit bravement Oui, et prépara une physionomie correctement indignée pour entendre la réponse de sa fiancée.

Le maire reprit: Emma L..., consentez-vous? Emma répondit: Oui, du ton le plus naturel. M. P..., le père, est ravi; il assure que cette union, commencée sous de pareils auspices, finira comme les contes de fée.

— Nous prions ceux de nos abonnés et les agents à qui nous avons envoyé des comptes de nous en faire tenir le montant aussitôt possible.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 5 OCTOBRE, 1849.

Le Steamer *Hibernia* est arrivé à Boston, mais le télégraphe n'a transmis aucune nouvelle.

L'assemblée pour la construction du chemin de fer de Québec à Melbourne a eu lieu hier suivant l'avis qui en avait été donné: elle a été présidée par son honneur le maire et Mr. F. X. Garneau, greffier de la cité agissant comme secrétaire. Cette assemblée sans être très-nombreuse comptait cependant la plus grande partie des gens d'affaires. Les résolutions suivantes furent lues et adoptées:

Proposé par L. Lemieux écrivain. M. P. P. secondé par J. Racey écrivain: —

I.—Que cette assemblée a vu avec beaucoup de satisfaction les précédés de la Corporation touchant l'émission de bons ou de débetures de la Corporation, pour une somme n'excedant pas £100,000, et qu'elle approuve par ces présentes cette émission pour la construction d'un chemin de fer de Québec à Melbourne.

Proposé par F. R. Angers, secondé par W. J. L. Benson écrivain: —

II.—Qu'une compagnie soit maintenant formée sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Québec à Melbourne avec un capital de £100,000, divisé en actions de \$50 chacune.

Proposé par P. J. O. Cheveau écrivain. M. P. P. secondé par J. Jones écrivain: —

III.—Qu'une liste de Souscription soit maintenant ouverte pour la Souscription du capital de la dite compagnie.

Proposé par Phébe L. Massue secondé par Angus McDonald: —

IV.—Qu'il des comités de quartiers soient maintenant formés pour parcourir les quartiers de la Ville afin d'obtenir la Souscription du capital de la compagnie du chemin de fer de Québec à Melbourne.

Proposé par W. Henderson, écrivain secondé par F. X. Paradis écrivain: —

V.—Que ces messieurs suivants composent les dits comités, à savoir: Quartier St. Louis.—M. M. W. S. Henderson, J. R. Angers & J. Jones. Quartier St. Jean.—Dr. Robitaille et M. P. Fréchette.

Quartier St. Palais.—L'abbé L. Massue, M. M. H. Scott et J. Légaré. Quartier Champlain.—M. M. Connoy, W. L. Imp-on & P. McQuilkin. Quartier St. Pierre.—M. M. T. W. Loyd, G. E. Forsyth et Ed. Fréchette. Quartier St. Roch.—M. M. Laurent Paradis, J. Tourangeau et J. P. Rhéaume.

Des actions ont été souscrites à l'assemblée même par les Messieurs suivants: —

P. Paterson, Ecr.	100 parts,	£1,250
W. J. C. Benson, écrivain.	80 "	1000
J. Jones, écrivain.	40 "	500
H. Noad, écrivain.	10 "	125
W. S. Henderson,	5 "	62 10

La première résolution rencontra de l'opposition de la part du Dr. Morrin: Il dit qu'il était autant que qui que ce soit, en faveur de la construction de ce *rail-road*, mais qu'il ne consentira jamais à ce que la corporation émette des bons au montant de £100,000 tant qu'on ne lui aura pas prouvé que Québec retirera assez de profit de ce projet pour compenser la somme qu'on y veut consacrer. Il craignait d'ailleurs que ce chemin de fer qui aboutirait à la Pointe-Lévy, n'envlevât le commerce de Québec et, suivant l'expression d'une personne de l'Assemblée, que Québec ne fût transporté de l'autre côté du fleuve. On peut bien croire que les réponses au Dr. Morrin ne firent pas défaut et nous avons entendu avec plaisir les discours qu'ont prononcés en cette circonstance l'honorable M. Massue, M. Chauveau, M. Jones, M. Loyd, M. Angers surtout qui a fait ressortir le projet avec avantage. On répondit au Dr. Morrin que pour que ses avancées fussent vraies, il faudrait supposer que Québec serait comme au temps de Jacques-Cartier, qu'il n'y aurait de plus aucun moyen de traverser le fleuve. Quand à la concentration du commerce à la Pointe-Lévy, on lui cita comme exemple du contraire Laprairie, Longueuil et Brooklyn qui ne font pas tort aux villes qu'ils avoisinent. Le savant docteur répondit qu'il ne connaissait guère Brooklyn parce qu'en vrai Jean-Baptiste, il n'était jamais sorti de son pays. Le docteur revint souvent à la charge avec la ténacité d'un médecin. Enfin la question fut mise aux voix et ne rencontra d'opposition que de la part du Dr. Morrin et de M. Rhéaume. Cette petite discussion a toujours eu l'effet d'amuser l'Assemblée pendant un quart-d'heure.

L'on a dû voir par les résolutions publiées plus haut que les actions pour le chemin de fer de Québec à Melbourne sont de \$50 chaque. Nous espérons que nos compatriotes d'origine française qui pourront consacrer cette somme à une entreprise commerciale s'empresseront de souscrire et montreront qu'ils n'ont pas peur de grands projets. Outre les bénéfices que cette entreprise leur rapportera, elle aura l'effet d'augmenter la propriété à Québec.

Les Menaces et les Coalitions.

On lit dans la *Minerve*:

« Le *Morning Courier* de ce matin contient encore quelques mystérieuses menaces. Dans un petit paragraphe où il parle du Maj. Johnson, « se promenant dans la rue Notre-Dame, comme si tout le monde était à lui! » il dit: « Il y aura ici dans peu de jours un terrible dérangement de choses! Nous avons choisi un beau fouet pour lui et pour ses semblables. »

Dans un autre article, il dit que la police de la Prairie doit arriver aujourd'hui, mais il ajoute que ses gens ne doivent en faire aucun cas. « Nous avons, dit-il, à préparer un mouvement bien plus important que les démarches d'une bande d'ivrognes ou de canailles de cette sorte, *vu que les chefs des deux partis ET DES DEUX RACES se coalisent maintenant pour une action sérieuse et bien définie!* S'ils ne se comportent pas bien, quand ils seront arrivés, nous les rosserons comme il faut, mais attendons cela. Le *pauvre gouvernement en aura probablement assez sur les doigts dans peu de jours.* »

« Nous avons cherché quels pouvaient être les chefs des deux races, et de partis opposés qui se coaliseraient pour une action sérieuse, « pour en donner sur les doigts au gouvernement, » et nous avons compris que ce ne pouvait être que le parti Papineau et celui du *Courier*. M. Papineau prendre les armes contre ses compatriotes, ce serait vraiment digne de lui!

« Ce qui nous confirme dans cette opinion, dans l'opinion qu'il pourrait bien y avoir une coalition, c'est qu'il existe maintenant une multitude de petites sociétés secrètes parmi les jeunes amis de ce chef déchu. La semaine dernière, la ligue a tenu des assemblées dans tous les quartiers de la ville pour se réorganiser; et en même temps les deux journaux au service de M. Papineau annonçaient aussi des assemblées de confréries inconnues, dans des lieux inconnus et à des heures inconnues du profane vulgaire. « Une assemblée de l'Echo des Clubs » pour aller entendre le rapport de l'*Argusio Milita* du Club National M...M.! » — La confrérie des « Frères Travailleurs » se réunira à la LOGE SUPREME pour affaires extraordinaires!! La confrérie des « Frères-Frères » s'assemblera à la Grotte de la Fraternité. Le « Club National » se réunira pour recevoir le rapport de l'*Argusio Milita*; les membres de l'*Echo des clubs* et *Red Cross* sont priés d'y envoyer des députés! »

« Voilà sans doute l'origine de la coalition mystérieuse, dont parle le *Morning Courier*, des chefs des deux races. Ces sociétés secrètes qui viennent de se former travaillent dans l'ombre de concert avec nos ennemis, et le *Morning Courier* fier de cette alliance, annonce au peuple une action prochaine, importante, sérieuse et bien définie. Nous l'avons dit depuis longtemps, que ces deux oppositions se réuniraient en une seule. Papineau est, sans

nul doute, le chef de notre race qui se coalise avec les chefs toriques pour cette grande action. Que ses admirateurs suivent ce grand mouvement de l'œil? »

L'*Avenir* et le *Moniteur Canadien* protestent contre l'avisé de la *Marte* par rapport à M. Papineau.

Les personnes impliquées dans l'affaire du théâtre d'Astor-Place à New-York viennent de subir leur procès et ont toutes été condamnées.

On verra par une annonce que le propriétaire de l'*Ami de la Religion* a seul le privilège d'imprimer le Calendrier ecclésiastique de Québec. Les membres du clergé et autres voudront bien en conséquence lui adresser leurs demandes.

Avant-hier, à la Pointe-Lévy, M. Guay respectable cultivateur du lieu et père du Dr. Guay, s'est tué en tombant en bas de son voyage de foire.

Le même jour, un homme qui travaillait sur un boom, tomba à l'eau. Ses compagnons accoururent à son secours et parvinrent à le retirer avec un croc, mais à leur grande douleur, ils s'appercurent qu'ils lui avaient arraché un œil. L'homme vivant encore quand on le retira de l'eau mais ses jours sont en danger.

Le gouverneur du Nouveau-Brunswick a ordonné par une proclamation des prières publiques pour remercier Dieu de l'abondance des moissons en cette province.

OUVERTURE DU CHEMIN DE FER DE L'Hudson.—Devançant les promesses de ses directeurs, cette nouvelle route s'est ouverte dès avant-hier pour le public. Nous avons déjà dit que la section livrée à la circulation s'étend jusqu'à Peckskill. Provisoirement, le service est fixé à trois convois par jour, en aval et en amont. Les départs ont lieu de Peckskill, à 7, 11 heures du matin, et 3 heures de l'après-midi. A New-York, des omnibus disposés par la compagnie, en attendant que les rails soient posés dans l'intérieur de la ville, prennent les passagers au coin de Chambers et d'Hudson streets à 8 heures du matin, midi et 4 heures du soir: le train quitte la station de la 31e rue, à la demie de ces mêmes heures. Les voyages accomplis dans la journée de samedi ont donné la meilleure idée de la manière dont cette nouvelle ligne est organisée.

Cour. E.-E.

Ventes par Encan.

Sera vendu, aujourd'hui, à une heure, chez le soussigné:—Un grand assortiment de marchandises d'automne.  
G. & H. GIBSONE.  
Québec, 5 Oct. 1849.

Sera vendu, lundi, le 8 courant, à une heure, chez le soussigné:—20 paires de chaussures de Caoutchouc pour Enfants, Dames et Messieurs.  
G. & H. GIBSONE.  
Québec, 5 Oct. 1849.

Sera vendu, mardi, le 9 courant, à deux heures:—Un assortiment étendu de Vins, liqueurs, tabac, peintures, &c. &c.  
W. D. DUPONT.  
Québec, 5 Oct. 1849.

Sera vendu, samedi, 6 octobre, à une heure, chez M. S. Hough:—Toutes les voitures, Chevaux, Harnais, Vaches, &c. &c.  
F. J. HALL.  
Québec, 5 Oct. 1849.

Sera vendu, lundi, le 8 courant, chez MM. Beswick & Mitchell, à deux heures:—150 caisses de thé, Rum, Brandy, vitres, &c.  
W. B. MEYER.  
Québec, 5 Oct. 1849.

Seront vendus, lundi, le 8 courant, chez MM. C. E. Levey & Cie. à deux heures:—2512 boîtes & demi boîtes vitres de différentes grandeurs, peinture, ferblanc, &c.  
A. J. MANHAM.  
Québec, 5 Oct. 1849.

Articles de Fantaisie.

LES Soussignés ont reçu par le *Douglas* de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent, Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselés sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.  
J. & O. CREMAZIE.  
Québec, 4 juin 1849.



L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE. AGRANDISSEMENT!

Programme pour l'Année 1850.

U MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine...

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 15 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière; nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appelons le parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence latine, "Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes."

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres: Religion, Economie Politique, Science, Arts, Philosophie, Eloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigramme suivante que nous adoptons:

"Comme les beaux anges de Milton, qui puisent la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles."

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettrait pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche. Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

Québec, Octobre, 1849.

Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 15 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un échin par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 15 février, il nous est impossible de renouveler ou d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

Sommaire des LECTURES AU SALON.

Table with columns: RELIGION, LITTERATURE, POLEMIQUE, LEGENDES, ETUDES CONTEMPORAINES, ETUDES PHILOSOPHIQUES, ETUDES POLITIQUES, ETUDES D'ECONOMIE SOCIALE, VOYAGEZ, ETUDES SUR LE MOYEN-AGE. Includes sub-sections like ETUDES HISTORIQUES, ETUDES ARTISTIQUES, ETUDES RELIGIEUSES, ETUDES PHILOLOGIQUES, ETUDES SCIENTIFIQUES.

REBELLION! NOUVEAU CERTIFICAT. Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades, qui en ont retiré un bien considérable. Elle est bien appropriée à beaucoup d'entre les maladies des organes urinaires, aux affections de la peau, à la constipation provenant de dérangement soit gastriques ou hépatique, aux affections scrofuleuses, et à quelques formes de l'Hydropisie. Comme moyen d'apaiser la soif intense qui accompagne le Choléra, et d'aider à la cure de cette maladie, lorsqu'on l'ajoute à quelque autre traitement, elle doit former un médicament des plus précieux. GEORGE D. GIBB. Licencé du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande. Montréal, 3 juillet 1849.

LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC Pour l'Année 1850. LE SOUS-SICRÉTAIRE informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Directeurs de Québec et de Montréal, qu'il a le plaisir d'imprimer le Calendrier Ecclesiastique de Québec, et de le faire imprimer par M. N. BÉGIN. En conséquence, les marchands qui désirent se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec. On pourra se le procurer à Montréal, chez E. R. FABRE & CIE, 3, Rue St. Vincent. Il sera mis en vente vers le 15 du courant. Prix en gros: 25c. — Par copie, 6 sous. PRIX À LA DOZAINES, 2s. — Par 12 douzaines (1 grosse), 21s. 6d. — Par copie, 6 sous. STANISLAS DRAPEAU, Québec, 3 octobre, 1849.

Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie. Entretiens familiers sur les Sciences, La cathédrale de Strasbourg. CRITIQUES LITTÉRAIRES. Des romanciers modernes, De la prétendue infériorité des chrétiens, dans les œuvres de l'esprit. ETUDES LITTÉRAIRES. Du roman moderne, et de son influence sur les mœurs, George Sand, Victor Hugo, M. Honoré de Balzac, MM. Alphonse Karr et Jules Janin, Sainte Beuve, Charles Nodier. ETUDES MORALES. Le philanthrope, L'homme pirogue. MELANGES HISTORIQUE. De l'origine et de l'utilité des ordres religieux et militaires au moyen-âge, Notice sur le temple et l'hospice du Mont-Carmel, Monsieur Vincent, L'Éxil, Marius chez les Druides, Des Maronites et des principales populations du Liban. CRITIQUES RELIGIEUSES. L'Université jugée par elle-même, Le monopole destructeur de la religion et des lois, De la situation religieuse. BIOGRAPHIES. L'abbé Lacordaire, — L'abbé de Ravignan, — M. de Chateaubriand, — M. Berryer, — M. de Lamartine, — Montalembert, — Mgr AÛre, — O. Barrot, — Sir Robert Peel, — Lord Brougham, — Le gén. Cavaignac, — Benj. Franklin, — Washington, — Abd-el-Kader. MARTIN RAY, Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé AGENT des EAUX DE PLANTAGENET. C'est le seul dépôt dans Québec. Québec 28 sept. 1849. VIEILLES GAZETTES. Vieilles Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix 5 sous la livre. Québec, 19 sept. 1849.

VIN et PILLULES DES BOIS du DR. HALSEY. Médecine plus agréable et plus effective qu'aucun des remèdes découverts jusqu'à aujourd'hui, qu'on peut prendre en tout temps et sans discontinuer ses occupations. Présente une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto. UNE PLASTRE la Bouteille de Pinte. Contient d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage. GRANDE MÉDECINE POUR LE PRINTEMPS ET POUR L'ÉTÉ: il a la propriété de rétablir ces indispensables évacuations par les pores et la peau, nommées TRANSPARATION INSENSIBLES et de procurer un SANG PUR, première condition d'une bonne santé. Dans les endroits où l'on connaît le VIN DES BOIS, bon nombre d'individus ont coutume de s'en procurer deux ou trois bouteilles, d'autres une demi douzaine, vers les printemps, pour l'employer dans leur famille comme remède purificateur et fortifiant, afin de se préserver de maladies pendant les chaleurs et durant les temps où l'on y est le plus sujet. Son action sur le sang est tellement marquée, qu'il guérit toutes les ERUPTIONS CUTANÉES, les SCROFULES, les ARTÈRES RONGEANTES et les RYSPELES, sans qu'il en reste la moindre trace. Presque toutes les infirmités sont accompagnées d'un état malade de l'estomac, de l'entraille et des organes sécréteurs. Il est de toute importance que les fonctions de ces organes aient leur cours, et que la vie et les matières morbides disparaissent de l'estomac, pour que LE VIN DES BOIS agisse plus fortement, et puisse produire ainsi ses résultats importants. C'est absolument nécessaire, avant de commencer à prendre du vin, de préparer l'estomac à en subir tout l'action, à cet effet, il est absolument nécessaire, dans plusieurs cas, de prendre une ou deux doses. Agents à Montréal: DR. PICAULD, LYMAN Co. JOHN KINAN et P. GORRIE Trois-Rivières, Québec J. GIBSON. Dr. MOREAU St. Jean.

Digne d'attention. Voulez-vous conserver votre santé, évitez de Québec? Voulez-vous vous tenir en garde contre l'indie qui est attendue dans le pays? L'EAU DE PLANTAGENET. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire à l'usage de cette Eau dans ce temps-ci, qu'elle est vendue dans les trois dépôts à Montréal, savoir: le 3 mai au 18 Juin, 11,500 galleons. Aussi, nous de 45 médecins s'accordent-ils à dire que l'usage de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a l'honneur de vous adresser 300 certificats des familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage de l'EAU DE PLANTAGENET. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette Eau; que le public en juge par lui-même. Drs. W. Nelson, E. H. Trudel, J. G. Bibaud, H. Mount, J. E. Coleridge, Alex. McCulloch, J. L. Leprohon, R. L. McDonell, L. B. Mason, J. Crawford, P. E. Picault, F. Badgley, W. Fraser, A. Hall, G. W. Campbell, S. C. Sewell, L. F. Tavernier, P. J. Leduc. Précautions.—Prenez en une bouteille avant de l'usage et une autre après-midi. Eau fraîche, par semaine, à Québec, au dépôt, Rue St. Fort Basse-ville. MARTIN RAY, Agent, Québec, 2 juillet, 1849.

G. TALBOT. Établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, à l'Est de Québec, 5e porte de la rue. 1849.

Ghs. Baillargé. PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Architecture et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12. Québec, 4 juillet 1849.

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, transporté son Établissement à 2, RUE LA FABRIQUE, vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

BANQUE DE PRÉVOYANCE ET D'ÉPARGNES DE QUÉBEC. chargée de caissier de la susdite étant sur le point de devenir vacante par la retraite du sousigné, des soumissions de candidats à la dite charge pourront être adressées au bureau des directeurs de la banque, à l'adresse de laquelle on pourra obtenir renseignements. C. H. GATES, Caissier. Québec, 3 octobre 1849.

